



COMMUNAUTE DE COMMUNES YONNE NORD

Pont sur Yonne, le 16 octobre 2017

Objet : Accueil de loisirs intercommunal Vacances de Noël

Madame, Monsieur,

De nombreux parents m'ont interpellé au sujet de l'ouverture des sites pour les vacances de Noël. Je tiens à vous apporter les précisions qui suivent.

Depuis juin 2017, la Communauté de Communes ne dispose plus de locaux dédiés à l'accueil extrascolaire (vacances). Aussi, les enfants sont accueillis au sein de leurs écoles ce qui n'est pas sans poser quelques désagréments pour tous : sensation pour les enfants d'être « toujours à l'école », difficultés pour les animateurs et enfants pour s'appropriier les locaux, difficultés pour les enseignants au niveau de la préparation de leurs salles et cours et difficultés pour les communes pour effectuer les travaux et entretien des locaux.

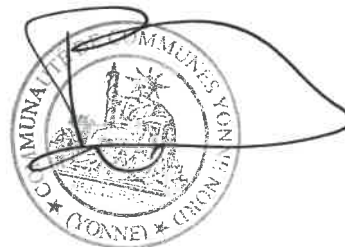
La Communauté de Communes a entamé une réflexion sur de nouveaux locaux à vocation d'accueil de loisirs. Une opportunité pourrait en effet se présenter sur la Commune de Serbonnes, dans les anciens locaux de l'IFOREP mais à ce jour, il ne s'agit que d'un avant-projet : des travaux de réhabilitation seront nécessaires, une logistique à mettre en œuvre, ...

La Commission « Services à la Population » doit examiner la faisabilité de cette hypothèse, dès que l'Agence Technique Départementale, missionnée en ce sens, aura établi un diagnostic.

Aussi, à ce jour, l'ouverture d'un ou plusieurs sites sur le territoire de la Communauté de Communes (Cuy, Sergines, St Martin sur Oreuse, Pont sur Yonne, Serbonnes et/ou Villeneuve la Guyard) ne sera conditionnée que par le nombre d'enfants inscrits pour les vacances de Noël. Les familles seront prévenues à l'avance des dispositions qui seront prises par la Communauté de Communes.

Veillez croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Le Président,
Jean Jacques PERCHEMINIER



52 Faubourg de Villeperrot 89140 PONT SUR YONNE

☎ 03.86.67.99.00 ☎ 03.86.96.30.73

ccyn@ccyn.fr